

aujourd'hui dix huitieme jour du mois de novembre
 l'an second de la république française à huit heures
 du matin pardevant moi Jacques François Joseph
 Lefebvre membre du conseil général de la commune de
 wizernes élu extraordinairement le neuf juin dernier
 pour recevoir les actes destinés à constater la naissance
 les mariages et le décès des citoyens sont comparus
 en la maison commune alexandre lambin et nicolas
 lambin tous deux charpentiers domiciliés à wizernes
 le premier âgé de quarante deux ans le second âgé de
 trente six ans tous deux fils de jacqueline lemoine
 âgée de soixante trois ans mariée à hubert vidor
 les quels alexandre lambin et nicolas lambin m'ont
 déclaré que la dite jacqueline le moine est morte hier
 à neuf heures du matin en son domicile d'après cette
 déclaration je me suis sur le champ transporté au
 lieu de ce domicile je me suis assuré du décès de la dite
 jacqueline lemoine et j'en ai dressé le present acte que les
 deux temoins ont signé avec moi
 fait en chambre commune à wizernes jours mois et an
 susdits
 alexandre lambin
 nicolas lambin
 J. F. J. Lefebvre officier public
 Du mois de novembre l'an

D.1793.11.18

D.02.BR.27

aujourd' hui dix huitieme jour du mois de novembre
 l'an second de la république française à huit heures
 du matin pardevant moi Jacques François Joseph
 Lefebvre membre du conseil général de la commune de
 wizernes élu extraordinairement le neuf juin dernier
 pour recevoir les actes destinés à constater la naissance
 les mariages et le décès des citoyens sont comparus
 en la maison commune alexandre lambin et nicolas
 lambin tous deux charpentiers domiciliés à wizernes
 le premier âgé de quarante deux ans le second âgé de
 trente six ans tous deux fils de jacqueline lemoine
 âgée de soixante trois ans mariée à hubert vidor
 les quels alexandre lambin et nicolas lambin m'ont
 déclaré que la dite jacqueline le moine est morte hier
 à neuf heures du matin en son domicile d'après cette
 déclaration je me suis sur le champ transporté au
 lieu de ce domicile je me suis assuré du décès de la dite
 jacqueline lemoine et j'en ai dressé le present acte que les
 deux temoins ont signé avec moi
 fait en chambre commune à wizernes jours mois et an
 susdits

alexandre lambin
 nicolas lambin

J. F. J. Lefebvre officier
 public